

CLUB PRO TOURISME

BULLETIN
D'ADHÉSION 2020

• **Nom et coordonnées commerciales de l'entreprise/structure/établissement** ⁽¹⁾ :

Adresse :

Tél. : Mail : Site :

• **Nom et coordonnées de facturation de l'entreprise/structure/établissement**

(si différents du nom et des coordonnées commerciales) :

Adresse :

Tél. : Mail : Site :

• **Représentant n°1** *(Nom/Prénom)* :

Indiquez ici le correspondant prioritaire des communications avec le CRT (Directeur, Gestionnaire, Gérant, Propriétaire, etc...)

Tél. : Mobile⁽²⁾ :

Mail :

• **Représentant n°2** *(Nom/Prénom)* :

Indiquez ici, si nécessaire, un deuxième correspondant des communications avec le CRT
(Directeur commercial, Responsable commercial, Directeur d'exploitation etc...)

Tél. : Mobile⁽²⁾ :

Mail :

Pour une société regroupant au moins 3 entreprises/structures/établissements, précisez les noms et coordonnées commerciales de chacun :

.....

.....

.....

• **Votre formule d'adhésion 2020 au "Club Pro"** (cochez les cases correspondantes pour valider votre adhésion 2020 "Club Pro")

Je choisis la formule d'adhésion suivante⁽¹⁾ :

- Je représente un(e) entreprise / structure / établissement unique et je règle le montant de 500 €.
- Je représente une société / un réseau regroupant au moins 3 entités commerciales différentes, je règle le montant de 1500 €.

Merci de bien vouloir indiquer le moyen de paiement choisi⁽¹⁾ :

- Je règle ma cotisation **par chèque** libellé à l'ordre du :
Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble Le Noailles - 62/64 La Canebière - CS 10009 - 13231 Marseille CEDEX 01
- J'effectue **un virement** sur le compte de la Société Marseillaise de Crédit :
IBAN FR7630077048 8213 8296 0020 079 - BIC : SMCTFR2AXXX

Pour valider votre bulletin d'adhésion, merci de bien vouloir cocher les 2 cases suivantes :

- J'ai bien **pris connaissance des engagements réciproques** du Club Pro et du calendrier des d'actions du CRT 2020
- Je m'engage à **payer le montant de la cotisation indiquée** dans la formule d'adhésion choisie

En qualité de membre du Club Pro, la cotisation annuelle vous ouvre la **déduction de 150 €** par action du CRT, à concurrence de **2 actions en 2020⁽³⁾**.

Date :

Signature :

Cachet :

Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne : www.provence-alpes-cotedazur.com

(1) : les adhésions sont ouvertes aux entreprises/structures/ établissements privés et offices de tourisme avec centrales de réservations. (2) Mention obligatoire.
(3) A défaut de paiement de votre cotisation 2020, vous ne pourrez pas bénéficier de la déduction de 300 € à l'année appliquée pour votre participation aux actions du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020. © Pigment Design.

CLUB PRO TOURISME

BULLETTIN
D'ADHÉSION 2020

• **Nom et coordonnées commerciales de l'entreprise/structure/établissement** ⁽¹⁾ :

.....
Adresse :

Tél. : Mail : Site :

• **Nom et coordonnées de facturation de l'entreprise/structure/établissement**

(si différents du nom et des coordonnées commerciales) :

Adresse :

Tél. : Mail : Site :

• **Représentant n°1** *(Nom/Prénom)* :

Indiquez ici le correspondant prioritaire des communications avec le CRT (Directeur, Gestionnaire, Gérant, Propriétaire, etc...)

Tél. : Mobile⁽²⁾ :

Mail :

• **Représentant n°2** *(Nom/Prénom)* :

Indiquez ici, si nécessaire, un deuxième correspondant des communications avec le CRT
(Directeur commercial, Responsable commercial, Directeur d'exploitation etc...)

Tél. : Mobile⁽²⁾ :

Mail :

Pour une société regroupant au moins 3 entreprises/structures/établissements, précisez les noms et coordonnées commerciales de chacun :

.....

.....

.....

• **Votre formule d'adhésion 2020 au "Club Pro"** (cochez les cases correspondantes pour valider votre adhésion 2020 "Club Pro")

Je choisis la formule d'adhésion suivante⁽¹⁾ :

- Je représente un(e) entreprise / structure / établissement unique et je règle le montant de 500 €.
- Je représente une société / un réseau regroupant au moins 3 entités commerciales différentes, je règle le montant de 1500 €.

Merci de bien vouloir indiquer le moyen de paiement choisi⁽¹⁾ :

- Je règle ma cotisation **par chèque** libellé à l'ordre du :
Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble Le Noailles - 62/64 La Canebière - CS 10009 - 13231 Marseille CEDEX 01
- J'effectue **un virement** sur le compte de la Société Marseillaise de Crédit :
IBAN FR7630077048821382960020079 - BIC : SMCTFR2AXXX

Pour valider votre bulletin d'adhésion, merci de bien vouloir cocher les 2 cases suivantes :

- J'ai bien **pris connaissance des engagements réciproques** du Club Pro et du calendrier des d'actions du CRT 2020
- Je m'engage à **payer le montant de la cotisation indiquée** dans la formule d'adhésion choisie

En qualité de membre du Club Pro, la cotisation annuelle vous ouvre la **déduction de 150 €** par action du CRT, à concurrence de **2 actions en 2020⁽³⁾**.

Date :

Signature :

Cachet :

Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne : www.provence-alpes-cotedazur.com

(1) : les adhésions sont ouvertes aux entreprises/structures/ établissements privés et offices de tourisme avec centrales de réservations. (2) Mention obligatoire.
(3) A défaut de paiement de votre cotisation 2020, vous ne pourrez pas bénéficier de la déduction de 300 € à l'année appliquée pour votre participation aux actions du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020. © Pigment Design.